

○ C 11 : Diachronie (lexique, phonétique, suite)

Meillet voulait une linguistique *ouverte sur l'histoire et la sociologie* et il semble évident de constater que, une discipline aidant l'autre, cette confusion des méthodes et des disciplines permet de faire progresser, dans l'interdisciplinarité, le volume des connaissances :

A. Termes de parenté.

Il y a toute une série de termes de parenté dont le sens se laisse bien déterminer, quoique parfois il se soit étendu dans certains dialectes :

père : skr. *pítár-*, gr. *πατήρ*, lat. *pater*, v. irl. *athir*, got. *fadar*, arm. *bayr*.

mère : skr. *mâtár-*, v. sl. *mater-*, gr. dor. *μᾶτηρ*, lat. *māter*, v. irl. *máthir*, v. isl. *móðer*, arm. *mayr*.

frère : skr. *bhrátar-*, v. sl. *bratrŭ*, gr. *εφάτωρ, εφάτηρ* (membre d'une *εφάτριά*), lat. *frāter*, v. irl. *bráthir*, got. *broþar*, arm. *elbayr*.

sœur : skr. *svásar-*, lit. *seser-*, v. sl. *sestra*, lat. *soror*, v. irl. *siur*, got. *swistar*, arm. *khoyr*.

filz : skr. *sūnŭh*, v. sl. *synŭ*, lit. *sūnŭs*, got. *sūnŭs* (all. *sohn*); cf. gr. *υἱός, υἱός*.

filie : skr. *dubítár-*, gr. *θυγάτηρ*, v. sl. *dŭšter-*, lit. *dukter-*, arm. *dustr*, got. *daubtar*.

père du mari : skr. *ṣudṣurah*, zd *hvasura-*, lit. *szêszuras*, hom. *ἐυρός*, lat. *socer*, alb. *vjehër*, et v. sl. *svèkrŭ*, got. *swaihra*.

mère du mari : skr. *ṣvaçrŭtŭh*, v. sl. *svèkry*, lat. *socrus*, v. li. a. *swigar*, et gr. *ἐυρά*, arm. *skesur*; got. *swaihro*, gall. *chwegr*.

frère du mari : skr. *devár-*, v. sl. *dèverŭ*, lit. *dèveris*, gr. *δᾶήρ*, lat. *leuir*, ogs. *tácor*, arm. *taygr*.

sœur du mari : gr. γάλωϛ, lat. *glōs*, russe *зѡла*, serbe *zāova*,¹ supposant sl. **zǫlǫva*, (et arm. *tal*, avec *t* d'après *taygr* « frère du mari »).

femme du frère du mari : skr. *yātar-*, v. sl. *jetry*, lit. *jenter-*, *inter-*, hom. εἰνατέρες (et le datif ἐνατῆι sur une inscription de basse époque), lat. *ianitricēs*.

veuve : skr. *vidhāvā*, zd *vižava*, v. sl. *vūdova*, v. pruss. *widdewū*, got. *widuwō*, irl. *fedb*,² lat. *uidua*.

Tous les degrés de parenté immédiate dans la famille de l'homme sont donc désignés par des termes précis dont la forme est aisée à déterminer, et dont la plupart appartiennent à un même type, celui des thèmes en *-r-* ; le mot qui désigne le mari est le même qui signifiait « maître » (de la maison) :

skr. *pātīh*, zd *paitiš*, gr. παῖσιϛ,³ lit. dial. *patis*, - cf. got. (*brūf-*)*faþs* « fiancé » ; un féminin de ce mot désigne la femme en tant que maîtresse de la maison en sanskrit : *pātnī* (cf. gr. πέτρα), et en lituanien : *pati*.

Aussitôt qu'il s'agit de la famille de la femme, tout devient vague et incertain ; les sens divergent d'une langue à l'autre, et les formes varient : le gr. πενθερός, qui désigne le père de la femme, appartient à la racine de got. *bindan* « lier », zd *bandaiti* « il lie » et signifie par suite « allié », comme lit. *beñdras*, dont le sens actuel est « associé », et skr. *bāndhubh* « parent du côté de la femme » (*cognatus* au sens le plus général). Le « gendre » s'appelle : skr. *jāmātar-*, zd⁴ *zāmātar-*, — v. sl. *zetī*, lit. *žentas*, lat. *genta* (mot de glossaire), alb. *ðendër*, — lat. *gener*, — gr. γαμβρός, toutes formes où l'on discerne un certain fond de ressemblance, sans pouvoir les ramener à un original commun.

Il n'y a pas de termes précis pour la parenté non immédiate. Lat. *avos* signifie grand-père, paternel ou maternel ; lat. *avunculus*, oncle ; gall. *ewyibr*, oncle, v. h. a. *ōheim*, frère de la mère, got. *awo*, grand'mère, v. pruss. *awis*

et v. sl. *ujǐ*, frère de la mère, arm. *haw*, grand-père. L'indo-iranien *nápat-* désigne le descendant et, en particulier, le petit-fils, hom. *νέπιδες* les descendants, lat. *nepōs*, *neptis* le petit-fils, la petite-fille, irl. *niæ*, *necht* le fils, la fille de la sœur, v. h. à. *nevo* le neveu, v. lit. *nepotis* le petit-fils, le neveu, serbe *něc'āk* le fils de la sœur, etc.

Tout s'accorde à indiquer un état social où la femme entrait dans la famille de son mari, mais où le mari n'avait avec la famille de sa femme que des rapports d'amitié, et non une parenté définie.

Il manque d'ailleurs de termes généraux pour désigner les groupes sociaux un peu étendus. La maison forme déjà un groupe social commandé par un « chef de maison » : skr. *pátiṛ dán* ou *dámpatiḥ*, gr. *δεσπότης* (de **dems-pot-ā-* « chef de la maison »). Un terme plus compréhensif est celui de « village » que présentent, avec diverses nuances de sens, skr. *viç-*, zd *vīs-*, v. perse *viš-*, v. sl. *visi*, got. *weihs*, lat. *uicus*; gr. *Φῶκος*; a le sens de « maison »; le nom de « chef de village », skr. *viç-pátiḥ*, zd *vīs-paitiš*, a pris en baltique le même sens général que celui de « chef de maison », *δεσπότης*, en grec, et l'on a lit. *vėszpats* « maître, seigneur », v. pruss. *waispattin* « maîtresse ». — Le « roi » a un nom attesté seulement en sanskrit : *rāj-*, *rājan-*, et dans les dialectes les plus occidentaux : lat. *rēx*, celt. *rig-* (le mot germanique attesté par got. *reiks* « chef », etc. est sans doute emprunté au celtique). — Un mot désignant tout un peuple est attesté seulement dans les dialectes de l'Ouest, jusqu'en baltique, et ne se trouve ni en slave, ni en indo-iranien, ni en arménien, ni en grec : v. pruss. *tauto* « pays », lette *tauta* « peuple », got. *þiuda*, v. irl. *tíath* « peuple », osq. *touto* « cité ».

La notion de « famille de langues » sert à neutraliser des différences de structure, et les rapprochements effectués entre lexèmes – justifiés par l'existence de régularités – les « lois » de la diachronie phonétique (de Grimm,

de Verner, de Grassmann, de Brugmann, de Lachmann, etc.) . Ces régularités sont constatées empiriquement et en nombre important : les apparentes irrégularités sont, à leur tour, explicables par des faits d'accentuation, d'emprunts, et aussi de « date » : les « évolutions » ont une période de validité, hors de laquelle la « loi » n'est plus valide. La géographie linguistique isole sur les cartes, des isoglosses¹ qui limitent la validité d'un changement constaté sur un nombre important d'exemples.

Prenons une caractéristique assez précise

La palatalisation du [k] ou de [g] initial et le passage de [a] à [e] (la loi de Bartsch) sont deux « traits » spécifiques du « français »

En phonétique historique du français (et du savoyard (*franco-provençal*)) on constate une évolution du [a] tonique non-entravé (ou « libre ») à [e].

ma-re > mer
 pra-tum > pré
 pa-trem > père
 ca-vallum > cheval
 ca-rus < cher

De nombreux traits permettent de tracer finement (sur des cartes) les isoglosses

■ 264. L'évolution de certaines voyelles accentuées a été conditionnée dans une large mesure par leur combinaison avec un élément y, et par la présence d'une consonne palatale ou palatalisée.

a) On sait déjà que derrière c un e libre était dans les paroxytons devenu i de très bonne heure au N. de la Gaule, § 156 e (fr. *cire, merci*, mais prov. *cera, merce*). — Dans le Nord aussi, derrière **tš, dž**, etc., l'a libre est devenu ie non pas e : a. fr. *chievre, vengier, taillier* (au Nord-Est, en Champagne et dans tout l'Est *ieę* se réduit à *ię*; pic. *vengie, maisnie* pour *vengiee, maisniee*, de même que *ieu* s'y réduit à *iu* dans *Diu, liu*, etc.). Le

¹ Une **isoglosse** (grec : « même langue ») est une ligne imaginaire séparant deux zones géographiques qui se distinguent par un trait linguistique (**dialectal**) particulier, celui-ci pouvant être de nature **lexicale**, **sémantique**, **phonologique**, **phonétique**, ou de quelque autre type. Autrement dit, une isoglosse délimite l'aire géographique d'un trait dialectal. (Wikipédia)

traitement de *a* derrière un son palatalisé est un phénomène d'une importance capitale. C'est lui qui, du côté de l'Est, a permis de délimiter entre le Nord et le Sud une zone de transition, dite « franco-provençale » (cf. Ascoli dans *Arch. Glott.* III, 61) : cette zone, dont le centre principal est Lyon, part approximativement de Saint-Claude dans le Jura, passe au nord de Bourg, à l'ouest de Roanne, puis à Saint-Etienne, coupe le Rhône vers Saint-Vallier, et s'étend au sud de Grenoble ; elle embrasse à l'Est toute l'ancienne Savoie, et la Suisse romande jusqu'à la hauteur de Neuchâtel. Dans la région ainsi délimitée, l'*a* libre accentué s'est conservé comme en provençal, mais derrière palatale il est devenu *ie* comme en français : on y a donc eu *portar*, mais *taillier* (dans un document lyonnais de 1300 *desirrar, recontar*, et à côté *ensennier, deleitier*). D'autre part, il s'y était produit à l'origine une curieuse opposition entre un infinitif tel que *baillier* (baju-läre) et un partie, *baillia* (bajulátum) avec un *a* vélaire très bref : cette opposition semble due à ce que, derrière consonne palatalisée, l'*a* avait évolué vers *e* devant un *r* toujours sensible, mais non en finale directe, le *t* de *-atum* étant tombé de bonne heure (cf. à ce sujet E. Philippon dans *Remania* XVI, 263, et A. Devaux, *Essai sur la langue vulgaire du Dauphiné*, p. 118). Plus tard, la réduction de *ye(r)* à *i*, et l'extension de cette finale aux participes ont altéré dans une partie de la zone l'aspect des faits primitifs (voir *Atl. ling.* 77 et 809).

b) La combinaison de *a* avec un *y* subséquent d'origine quelconque a produit une diphtongue *ay*, qui se trouvait primitivement dans les mots fr. *mai, aire, plaie, lait*, etc. Au Nord, cette diphtongue passée à *ey* dès le XII^e siècle (sauf en Picardie, en Lorraine et Bourgogne où *faire* devient *fare*) s'est peu à peu simplifiée en *e* dans la prononciation. Au Midi, *leit* se trouve surtout en Auvergne, en Gascogne, et à l'Est de la Provence : ailleurs on a *lait* ou *lach* (phon. *latš*, cf. § 180 b). Dans la zone française, l'*a* placé entre deux *y* disparaît par réduction de la triphthongue *iyay* à *i* : a. fr. *gist* = jacet, *Vitry* = Victoriacum, etc. ; mais la même combinaison, fréquente surtout dans les noms de lieu gallo-romains en *-acum*, a donné *ę* à l'Ouest (*Champagne* = Campaniacum), et *yœ* en franco-provençal (*Ambérieu* — Ambariacum), tandis qu'au Sud où un *c* entre voyelles n'aboutit pas à *y* (cf. § 171 V), la diffusion des noms géographiques comme *Campagnac, Floiraç, Aurillac*, etc., a été

considérable. Dans les deux langues le développement du suffixe *-ariu* semble avoir été anormal (§ 159) : le Nord aboutit de bonne heure à *-ier*, *-iere*, le Midi hésite entre *-er*, *-ier*, *-eir* et des fém. *-era*, *-iera*, *-eira*, *-ieira*, dont la répartition est très complexe (cf. *Ail. ling.* 1049 et 600). c) Dans la zone du Midi, qui semble avoir longtemps conservé intacts *ɛ*, *ɔ* accentués (et a continué à dire *fɛl*, *cɔr*, *mɔla*, etc., § 263 b), c'est la séquence d'un y ou d'un élément palatal qui, sans doute vers le XI^e et le XII^e siècle, a amené la diphtongaison de ces voyelles, et les triptongues qui pouvaient en résulter ont quelquefois été conservées : prov. *miei*, *pieitz*, *vielh* (= *mēdium*, *pēctus*, **vēc'lum*), *puei*, *nueit*, *fuelha* (= *pōdium*, *nōctem*, *fōlia*); pour le catalan se reporter au § 154 c. De plus cette diphtongaison conditionnée de *ɛ*, *ɔ* a eu lieu dans deux autres cas : 1° devant un élément labial *u* : prov. *brieu* = *brēvem*, *fleure* = *fēbrem*, *nueu* = *nōvum* ...; 2° devant un *c* : prov. *siec* = *sēquo*, *fuec* = *fōcum*. ...

265. Devant / + consonne qui en principe se vocalise ... différentes voyelles ont aussi formé de nouvelles diphtongues *au*, *ou*, *eu*, etc. Au Nord, la vocalisation s'est achevée à partir du XI^e siècle, sans conditions : a. fr. *haut*, *aube*, *coup*, *feutre* (= *altum*, *alba*, **col'pum*, **feltrum*), et en Picardie *ou* passe à *au* dans *coup*, *saus* (= *solidos*). Au Midi, elle n'a pas eu lieu partout, et se trouve surtout devant les dentales : prov. *aut*, *feutre*, mais *alba*, *colp* (ensuite *cop*~),

Un cas spécialement important est, dans la France du Nord, celui de *ɛ* devant l + consonne. Entre *ɛ* et l il s'est développé un a et on a abouti à la triptongue *eau* : a. fr. *beaus*, *chasteaus*, *heaume* (= *bēllus*, *castēllus*, **hēlmum*), etc. En Picardie cet *eau* passe à *iau* dans *hiaume*, *biau* (pic. mod. *byæ*) ... ■

Ce texte (Eléments de linguistique romane, de Edouard Bourciez) livre des constatations réalisées sur des textes à des moments précis de l'histoire des formes prises par le roman commun, et qui ont abouti au « français ». Le « français » est donc – historiquement – défini par ces évolutions spécifiques (ici phonétiques).

« français »	latin	mais (emprunts, etc.)
chaîne	catena	cadenas (<Provençal) mais chignon
chair	caro, carnis	carnivore, carnassier

champ, Champagne	campus, campagna	camps, campagne, campagnol, ... mais champignon, champion, champis, etc.
chose	causa	cause
chaise	cathedra (<grec)	
chat	cattum (latin vulgaire)	La forme latine est feles, felis, d'où félin (felis cattus : chat, felis leo : lion)
chapitre	capitula	les <i>Capitulaires</i>
chapeau (couvre-chef)	caput, capitis	capituler, décapiter, capitaine
chaud	calidus, a, um	calorifère, calorie
chandelle	candela	candelle
char	carrus	carriole, car
charbon	carbo, onis	carbone
changer	cambiare	
chemise	camisa	camisole (de force, etc.)
charrue	carros (gaulois), carrus	
chardon	cardo, onis	cardon, carde, carder
charge	cargare	carguer les voiles
charme	carmina	
chasteté	castitas	inceste, incestueux
châtaigne	castagna	la <i>castagne</i>
château	castellum	
châtrer	castrare	castrat
chaume	< calamus (roseau, tige) > κάλαμος kalamos	
chaux	calx, cis	calcaire
chauve	calvus, a, um	calvitie
chef	caput, itis	(voir chapeau)
chemin	caminnus (gaulois)	
chien	canis, is	canine, canicule, canin, canidé, mais chenil, chienner, chiennée,
cher	carus, a, um	
chétif	captivus, a, um < captare < capere (prendre)	captive, capture, captive
cheval	cavallus, i	cavalerie, cavalier, cavalier, cavalcade, mais chevalier, chevalière, chevalerie, chevauchée
cheveu	capillum, i	capilliculture, capilliculteur
cheville	de cavīcŭla > clavīcŭla diminutif de clavis (clé)	clavicule
chèvre	capra, ae	cabri, Capri, capricorne, cabriole, cabriolet, et par métathèse : crabe, crevette
chier	cacare (onomatopée ?)	caca
chimie	khemia (grec)	
choisir	< causire (bas-latin) < francique kausjan	
chou	caulis (tige de plante)	
chute	de caduta, participe passé de	

	cadere (tomber)	
chambre	camera, ae	camera, camériste, (bi)caméral mais chambrière,
chose	causa, ae	cause, causalité mais chosifier, chosiste
chant	cantum de cano, is, ere, cecini, cantum (chanter)	cantatrice, cantique, Bel Canto,
chasse	< captiare sur captus chercher à prendre, < capere (cf. fréquentatif captare chercher à saisir)	

choir	<p>Choir vient du latin <i>cadere</i> (d'où <i>caduc</i>, <i>caducité</i>), supin <i>casum</i>. On remarquera que, dans ce verbe, la voyelle du radical a disparu; on la retrouve sous la forme d'un <i>é</i> dans « échéance » et sous la forme d'un <i>a</i> ou d'un <i>i</i> dans les mots d'origine savante : <i>décadence</i>, <i>incident</i>, etc.</p> <p>1. Le mot <i>chute</i> est originellement une forme du participe passé de <i>choir</i>; la vieille locution « attendre <i>chape chute</i> » signifie : attendre un manteau qui tombe et dont on puisse s'emparer. <i>Parachute</i> est formé avec le préfixe <i>para-</i>, sur lequel v. <i>pair</i>². Dérivé en <i>-ance</i> : <i>chance</i> (d'où <i>chanceux</i>, <i>malchance</i>), c'est le fait, pour ce qui arrive, de « tomber » bien ou mal : bonne et mauvaise <i>chance</i>. Le doublet italien de <i>chance</i> nous a fourni <i>cadence</i> qui signifie : chute d'une phrase, d'un vers, etc., d'où <i>rythme</i>. <i>Cas</i>, mot calqué sur le substantif latin dérivé du supin, a aussi le sens de chute, c'est la terminaison des mots qui se déclinent, c'est un fait qui se produit; « faire <i>cas</i> d'une chose », c'est propre en faire une affaire, la considérer comme importante. <i>Casuel</i> signifie « qui dépend de cas déterminés »; <i>casuiste</i> : qui discute les cas de conscience.</p> <p>2. Composés : <i>échoir</i>, c'est propre tomber en se détachant; on comprend que le mot ait pu s'appliquer à un héritage, il s'applique aussi à un terme de paiement, de là <i>échéance</i>. Dans <i>déchoir</i>, le préfixe <i>dé-</i> appelle l'attention sur le point plus élevé d'où part la chute (au figuré); <i>déchéance</i> et son doublet savant <i>décadence</i> expriment naturellement deux nuances différentes de l'idée de chute; le <i>déchet</i> est ce qui tombe d'une matière qu'on travaille; le mot populaire <i>dèche</i> est sans doute le substantif verbal de <i>déchoir</i>. <i>Méchant</i> signifie propre tombant mal (sur <i>mé-</i>, v. <i>moindre</i>¹), ne réussissant pas, d'où <i>maléfisant</i>, par une évolution de sens analogue à celle qui a fait passer <i>misérable</i> de l'acceptation de « malheureux » à celle de « coquin ».</p>
-------	---

L.Clédat, Dictionnaire étymologique de la langue française, 1914 (3^{ème} éd.), Hachette